

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Merci de bien vouloir renvoyer ce formulaire rempli avec une photocopie de vos justificatifs recto/verso (carte d'invalidité, carte de stationnement) à l'adresse suivante : **Trace - 10 rue des Bonnes Gens - 68000 Colmar**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ E-Mail : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél. fixe : _____ Portable : _____

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Cochez la ou les cases ci-dessous qui vous concernent.

- Titulaire de la carte Mobilité Inclusion mention "invalidité".
- Titulaire de la carte d'invalidité, mention "Besoin d'accompagnement cécité" (ou COTOREP, mention "Canne blanche" ou "Cécité"), minimum 80 %.
- Titulaire de la carte d'invalidité, mention "Besoin d'accompagnement (ou COTOREP, mention "Aide d'une Tierce personne"), minimum 80 %.
- a droit à la "Tierce personne de la Sécurité Sociale".
- J'ai plus de 75 ans et j'ai des difficultés pour me déplacer (formulaire médical joint à remplir par le médecin traitant et à insérer dans l'enveloppe confidentielle à l'attention du médecin de la commission d'accès). L'adhésion sera validée par une commission médicale, réunie par Colmar Agglomération.

AIDES À LA LOCOMOTION

Lorsque je me déplace, j'utilise le ou les aides à la locomotion suivantes (cochez la ou les cases qui vous concernent)

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant électrique | <input type="checkbox"/> Canne | <input type="checkbox"/> Chien-guide |
| <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant manuel | <input type="checkbox"/> Déambulateur | <input type="checkbox"/> Tierce personne |
| <input type="checkbox"/> Béquilles | <input type="checkbox"/> Rollator | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

DROIT AU VSL

Je suis atteint(e) d'une affection de longue durée (ALD) ouvrant droit au VSL :

- Oui Non

Trace Mobile

Transport des personnes à mobilité réduite

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE SPÉCIAL PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



COLMAR
AGGLOMÉRATION

Allô Trace Mobile
03 89 20 80 80
Courriel : info@trace-colmar.fr

Trace
Bien plus que du transport

Le réseau de bus Trace propose un service de transport public, Trace Mobile, pour mettre Colmar agglomération à la portée de tous. Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas emprunter le réseau de bus Trace.

DEUX MINIBUS AMÉNAGÉS

Les déplacements sont effectués à l'aide de deux minibus spécialement aménagés d'une capacité de 8 passagers, dont 2 à 3 fauteuils roulants (variable en fonction de la taille des fauteuils). Ce service fonctionne toute l'année du lundi au dimanche (sauf le 1^{er} mai).

LES HORAIRES

- **le lundi** de 8h à 9h15 et de 13h30 à 18h
- **du mardi au jeudi** de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h10
- **le vendredi** de 8h à 11h15 et de 13h à 17h45
- **le samedi, dimanche et jour férié** de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf 1^{er} mai).

L'horaire de début de service correspond à la première prise en charge et l'horaire de fin de service à la dernière dépose client. La prestation s'effectue d'adresse à adresse (sur la voie publique) sur l'ensemble des 20 communes du réseau Trace, sans accompagnement à l'intérieur du domicile ou des bâtiments, et sans port de courses, sacs ou autres objets appartenant au client.

LES RÉSERVATIONS

Pour les réservations, une permanence téléphonique est à votre disposition de 7h30 à 17h du lundi au vendredi. Une réservation pour un samedi ou pour un dimanche est à effectuer au plus tard le vendredi précédent avant 17h ou le dernier jour ouvré avant 17h dans le cas d'un jour férié.

Les lieux et horaires de prise en charge demandés par le client sont fixés en tenant compte des contraintes du service Trace Mobile (accès possible du véhicule, places disponibles, regroupement de plusieurs clients., etc).

LA TARIFICATION

Le tarif d'un déplacement correspond à la valeur de 2 billets unité Trace, selon le tarif en vigueur à la date de la course. Le service Trace Mobile offre la gratuité à un accompagnant par personne (adulte, enfant autonome, chien-guide).

20 COMMUNES DESSERVIES

- | | | |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------|
| • Andolsheim | • Ingersheim | • Sundhoffen |
| • Bischwihr | • Jebnheim | • Turckheim |
| • Colmar | • Muntzenheim | • Walbach |
| • Fortschwihr | • Niedermorschwihr | • Wettolsheim |
| • Herrlisheim-près-Colmar | • Porte du Ried | • Wickerschihr |
| • Horbourg-Wihr | (Holtzwihr - Riedwihr) | • Wintzenheim-Logelbach |
| • Houssen | • Sainte-Croix-en-Plaine | • Zimmerbach |

Pour avoir accès au service Trace Mobile et pouvoir réserver vos déplacements, remplissez au verso ce coupon d'adhésion. L'adhésion au service Trace Mobile nécessite de remplir l'une des conditions suivantes:

- être titulaire de la carte Mobilité Inclusion mention "invalidité".
- être titulaire de la carte d'invalidité, mention "Besoin d'accompagnement cécité" (ou COTOREP, mention "Canne blanche" ou "Cécité"), minimum 80 %.
- être titulaire de la carte d'invalidité, mention "Besoin d'accompagnement (ou COTOREP, mention "Aide d'une Tierce personne"), minimum 80 %.
- avoir droit à la "Tierce personne de la Sécurité Sociale".
- être une personne de plus 75 ans à mobilité réduite (formulaire médical joint à remplir par le médecin traitant et à insérer dans l'enveloppe confidentielle à l'attention du médecin de la commission d'accès). L'adhésion sera validée par une commission médicale, réunie par Colmar agglomération.

Allô Trace Mobile
03 89 20 80 80
 Courriel : info@trace-colmar.fr

Les règlements complets (réseau Trace, FlexiTrace, Trace Mobile) et les conditions générales de ventes sont disponibles sur demande à l'agence commerciale Trace et sur www.trace-colmar.fr

